

DECISION DU PRESIDENT N°2023-DEC-09
portant fixation des effectifs
du Centre de Gestion 74

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres de gestion, notamment ses articles 27 et 28,

Vu la délibération n°2020-05-51 du 12 novembre 2020, par laquelle le Conseil d'administration du Centre de gestion donne délégation au Président pour prendre toute décision concernant la fixation des effectifs du centre et les conditions de leur emploi,

Vu le budget primitif,

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs,

DECIDE

Article 1 : est modifié le poste suivant :

Pôle	Grade	Temps de travail	Date	Motif
Pôle Moyens Généraux	1 attaché principal	Temps complet	01/07/2023	Suite à la réussite de l'examen professionnel d'un agent

Article 2 : Le tableau des effectifs joint en annexe est modifié en conséquence.

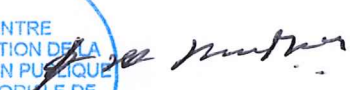
Article 3 : La présente décision prend effet à compter de sa date de signature.

Article 4 : La Directrice du CDG 74 est chargée de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera transmise au représentant de l'Etat, au comptable du CDG 74.

Article 5 : La présente décision fera l'objet d'une communication au Conseil d'Administration lors de sa réunion la plus proche.

Fait à Annecy, le 29 juin 2023

Le Président du CDG 74,


CENTRE
DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DE
HAUTE SAVOIE

Antoine de MENTHON

TELETRANSMIS
Le : 07 JUL. 2023

Partenaire de proximité

Au 01/07/2023 : 77 agents en activité